

Grâce au vaccin, vous protégez les personnes atteintes de SEP

mardi 24 août 2021

En vous faisant vacciner contre la Covid-19, vous ne vous protégez pas seulement vous-même, mais vous êtes également solidaires des personnes dont le système immunitaire est affaibli.

Depuis plus d'un an, la pandémie de coronavirus contrôle notre pays entier et nous demande à tous beaucoup d'efforts. Les personnes atteintes de maladies chroniques qui doivent prendre des médicaments affaiblissant le système immunitaire sont cependant particulièrement touchées. Le recours à ces médicaments comportent plusieurs risques en lien avec le coronavirus: d'une part, l'évolution de la Covid peut être plus grave chez les personnes concernées; d'autre part, certains médicaments empêchent la constitution d'une protection vaccinale suffisante.

Les personnes atteintes de sclérose en plaques et d'autres maladies auto-immunes dépendent donc d'une protection vaccinale suffisante au sein de la population en bonne santé. De nombreuses personnes en Suisse se sont déjà fait vacciner. Elles n'ont pas seulement fait quelque chose de bien pour elles-mêmes, elles ont aussi envoyé un signal positif et contribué à montrer que nous sommes sur la bonne voie. Nous espérons que cela permettra bientôt aux personnes à risque un retour à la normalité avec des contacts sociaux.

Mais pour que ce souhait se réalise, un petit effort est encore nécessaire: faites-vous vacciner! Pour vous, ce n'est qu'une petite piqûre, mais c'est un véritable cadeau à tous ceux qui ne peuvent pas se protéger eux-mêmes.

La Société suisse de la sclérose en plaques et son Conseil scientifique et médical vous remercient de tout cœur.

Société suisse de la sclérose en plaques, rue du Simplon 3, CH-1006 Lausanne

Tél. 021 614 80 80 | info@sclerose-en-plaques.ch | www.sclerose-en-plaques.ch